
Sainte-Ère, le 7 octobre 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue lundi le 7^e jour du mois d'octobre 2024 à 19h30 à l'édifice municipal et communautaire situé au 362, rue de la Fabrique, à Sainte-Ère, sous la présidence du maire M. Sébastien Lévesque.

Sont présent(e)s :

| | |
|------------------------------------|-----------|
| M. Nicholas Kaven Jean, conseiller | Siège # 2 |
| Mme Carmen Fournier, conseillère | Siège # 3 |
| Mme Nancy Lizotte, conseillère ; | Siège # 4 |
| M. Nelson Thériault, conseiller : | Siège # 6 |

Absents :

| | |
|----------------------------------|-----------|
| Mme Nathalie Daoust, conseillère | Siège # 1 |
| M. Alain Delisle, conseiller ; | Siège # 5 |

Formant ainsi le quorum et tous déclarent avoir reçu l'avis de convocation par courrier électronique.

Est également présente Marie-France Lévesque directrice et greffière-trésorière.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h38 par le maire, M. Sébastien Lévesque.

185-10-2024

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2024
4. Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2024
5. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 septembre 2024
6. Présentation et approbation des comptes
7. Période de questions des citoyens
8. Administration
 - 8.1 Règlement 350-2024 Concernant la constitution d'une réserve pour le remplacement du biofiltre des eaux usées de Val-d'Ère – Biosor
Avis de motion et dépôt du règlement
 - 8.2 Ouverture de soumission — Projet : Acquisition d'un camion 10 roues et de ses équipements
 - 8.3 Offre de service – Vega groupe conseil
 - 8.4 Demande de traitement de la berce commune (sphondyle, Heracleum sphondylium) au centre de service du Ministère des Transports et de la Mobilité durable;
 - 8.5 Décompte progressif #3 Réfection des réseaux d'eau potable et d'égout sanitaire
 - 8.6 Convention collective
 - 8.7 Séminaire

- 8.8 Confirmation de la réalisation des travaux au programme PRABAM
- 9. **Voirie**
 - 9.1 Formation Cadenassage
 - 9.2 Octroi du contrat – Approvisionnement en abrasif
 - 9.3 Octroi du contrat – Équipement machinerie
- 10. **Urbanisme et zonage**
 - 10.1 Modification du règlement de zonage
- 11. **Eau potable, eaux usées et biomasse**
 - 11.1 Octroi du contrat – Fosses Sainte-Irène
- 12. **Autres sujets :**
 - 11.1 Journée municipales – Saison 2024-2025
- 13. **Correspondance:**
 - 13.1 Demande d'appui – Demande citoyenne
 - 13.2 Demande d'appui – Résolution 2024-160 Poste-Canada – Avis de fermeture -Sainte-Florence
 - 13.3 Demande d'appui – Résolution 2409-548 Centre d'appel d'urgence des régions de l'est du Québec – Gestion intégrée du traitement des appels d'urgence ville de Sept-Îles
 - 13.4 Patinoire
- 14. **Période de questions des citoyens**
- 15. **Levée de la séance**

Il est proposé par Carmen Fournier appuyé par Nancy Lizotte et résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire tenue le 7 octobre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

186-10-2024

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2024

Il est proposé par Carmen Fournier appuyé par Nicholas Kaven Jean et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 juillet 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

187-10-2024

4.Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2024

Il est proposé par Carmen Fournier appuyé par Nelson Thériault et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 septembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

188-10-2024

5.Procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 septembre 2024

Il est proposé par Nancy Lizotte appuyé par Carmen Fournier et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 30 septembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

189-10-2024

6. Présentation et approbation des comptes

Il est proposé par Nancy Lizotte, appuyé par Nicholas Kaven Jean et résolu, d'approuver les comptes du mois de septembre 2024 au montant de 129 533.93\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Période de questions des citoyens

Une période de questions réservée aux citoyens débute à 19h46.

8. Administration

8.1 Règlement 350-2024 Concernant la constitution d'une réserve pour le remplacement du biofiltre des eaux usées de Val-d'Irène – Biosor Avis de motion et dépôt du règlement

Avis de motion est donné par Nicholas Kaven Jean à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement N 350-2024 Concernant la constitution d'une réserve pour le remplacement du biofiltre des eaux usées de Val-d'Irène – Biosor sera déposé pour adoption à une séance ultérieure.

Dépôt de projet de règlement

Nicholas Kaven Jean, procède au dépôt du projet de règlement 350-2024 concernant la constitution d'une réserve pour le remplacement du biofiltre des eaux usées de Val-d'Irène – Biosor sera déposé pour adoption.

190-10-2024

8.2. Ouverture de soumission — Projet : Acquisition d'un camion 10 roues et de ses équipements

Considérant que la municipalité souhaite acquérir un camion 10 roues et ses équipements de déneigement;

Considérant qu'un appel d'offre public a été effectué sur le SEAO et qu'un soumissionnaire a déposé une offre de service conforme;

Considérant que l'offre du Centre du Camion J.L INC. s'élève à 489 793,50 \$, incluant les taxes;

En conséquence, sur une proposition de Nicholas Kaven Jean, appuyé par Nancy Lizotte, il est résolu :

1. D'octroyer le contrat à l'entreprise Centre du Camion J.L INC. au montant de 489 793,50 \$, incluant les taxes, sous condition de l'approbation du règlement d'emprunt.
2. D'affecter un montant de 150 000 \$ au surplus accumulé et un emprunt de 50 000 au fonds de roulement de la municipalité afin de diminuer la charge fiscale des citoyens et réduire le montant de l'emprunt.
3. D'autoriser Marie-France Lévesque, directrice générale, à signer tous les documents nécessaires pour et au nom de la municipalité de Sainte-Irène.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191-10-2024

8.3 Offre de service – Vega groupe conseil

Il est proposé par Carmen Fournier, appuyé par Nicholas Kaven Jean et résolu d'accepter l'offre de service proposé par Vega groupe conseil qui est composé de 3 volets :

1. **Volet 1** : 3 720\$
2. **Volet 2** : au besoin 155\$ / heure
3. **Volet 3** : 2 790\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

192-10-2024

8.4 Demande de traitement de la berce commune (sphondyle, *Heracleum sphondylium*) au centre de service du Ministère des Transports du Québec

Considérant que la gestion des *espèces exotiques envahissantes* (EEE) est une obligation réglementaire. La berce commune (sphondyle, *Heracleum sphondylium*) est sur la liste des espèces prioritaires du *Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs* (MELCCFP).

Considérant que La municipalité de Sainte-Irène a pris l'engagement de mettre en œuvre des actions concrètes pour contrôler et/ou éradiquer les colonies au sein de ses limites territoriales.

Considérant que La municipalité de Sainte-Irène demande la collaboration et/ou la contribution du *Ministère des Transports du Québec* (MTQ) pour le traitement des colonies de la berce sphondyle (commune, *Heracleum sphondylium*) aux coordonnées géographiques suivantes:

- 48.431696, -67.535481 colonie 1
- 48.436834, -67.527623 colonie 2
- 48.426618, -67.543256 colonie 3
- 48.457504, -67.587979 colonie 4

Les traitements prévus par la municipalité pour ces colonies comprennent les actions suivantes:

- TRAITEMENTS PRÉVUS (Arrachage manuelle, traitement chimique, bâchage, etc)

Considérant que La municipalité de Sainte-Irène présente au MTQ l'ensemble des informations utiles à l'évaluation des traitements et/ou l'ensemble des preuves justificatives des traitements ayant eu lieu sur l'emprise de la voirie du MTQ.

Proposé par Carmen Fournier et appuyé par Nelson Thériault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

193-10-2024

8.5 Décompte progressif #3 réfections des réseaux d'eau potable et d'égout sanitaire;

Il est proposé par Nancy Lizotte, appuyé par Carmen Fournier et résolu de faire le paiement du décomptes progressif #3 ainsi que le décompte progressif #1A incluant les taxes à Les entreprises d'Auteuil pour des travaux Réfection des réseaux d'eau potable et d'égout sanitaire réparti comme suit pour le décompte #3 :

| | |
|--|---------------|
| Cumulés acceptés (avant taxes): | 470 159.00\$ |
| Cumulés précédents (avant taxes) | 121 052.23\$ |
| Acceptés pour la période (avant taxes) | 349 106.77\$ |
| Retenue de garantie (10%) : | (34 910.68\$) |
| Total (avant taxes) | 314 196.09\$ |
| TPS : | 15 709.80\$ |
| TVQ : | 31 341.06\$ |

Total à payer 361 246.95\$

Décompte # 1A

| | |
|--|--------------------|
| Cumulés acceptés (avant taxes): | 12 320.56\$ |
| Acceptés pour la période (avant taxes) | 12 320.56\$ |
| Total (avant taxes) | 12 320.56\$ |
| TPS : | 616.03\$ |
| TVQ : | 1 228.98\$ |
| Total à payer | 14 165.57\$ |

Le décompte #1A sera rembourser par une taxe spéciale du règlement 349-2024 décrétant le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts sur la rue Veilleux et une taxe spéciale pour le financement des travaux adopté le 8 juillet 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

194-10-2024

8.6 Convention collective

Considérant que à la suite de la rencontre d'un CRT la partie syndicale suggère de négocier la nouvelle convention collective dès janvier 2025

Considérant que les deux parties souhaite clarifier des articles de la présente convention

Considérant que la partie syndicale propose de suspendre les procédures d'arbitrage;

Il est proposé par Nancy Lizotte, appuyé par Nicholas Kaven Jean et résolu d'entamer la négociation de la prochaine convention collective ainsi que de clarifier certains articles à la présente convention dès janvier 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

195-10-2024

8.7 Séminaire

Considérant que Que l'amélioration des relations de travail au sein de notre équipe est essentielle pour favoriser un environnement de travail sain,

Considérant que des formations et séminaires offerts par le ministère du Travail peuvent apporter des outils et des connaissances utiles,

Considérant que l'accord de tous les employés est nécessaire pour garantir leur engagement dans ce processus.

Il est proposé par Carmen Fournier, appuyé par Nicholas Kaven Jean, et résolu que :

- L'équipe aura recours à un soutien externe, sous la forme d'une formation ou d'un séminaire, afin d'améliorer les relations de travail.
- Tous les employés seront consultés et devront donner leur accord avant d'organiser cette formation.
- Les frais associés à cette formation seront partagés à part égale avec le syndicat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

196-10-2024

8.8 Confirmation de la réalisation des travaux au programme PRABAM

Considérant que la municipalité de Sainte-Idrène a reçu le 21 juin 2021 une lettre d'annonce au montant de 75 000\$ dans le cadre du PRABAM;

Considérant que la municipalité a réalisé des travaux de ;

- Réfection du bureau municipale;
- Réfection du garage municipale;
- Réfection de la chaudière à la biomasse;

Considérant que les travaux ont été entièrement réalisés;

Considérant que la municipalité désire recevoir l'aide financière du PRABAM

En conséquence, sur la proposition de Nancy Lizotte, appuyée par Nicholas Kaven Jean, il est unanimement résolu et adopté que le conseil municipal de Sainte-Idrène autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et demande le versement final de l'aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

197-10-2024

9.Voirie
9.1 Formation Cadenassage

Il est proposé par Nancy Lizotte, appuyé par Carmen Fournier et résolu d'accepter l'offre de service de formation cadénassage de MEDIAL SERVICES – CONSEILS -SST au montant de 1356.71\$ incluant les taxes. Cette formation sera offerte à 4 employés de la municipalité et à 3 personnes d'une autre municipalité, et la facture sera répartie au prorata des personnes inscrites à la formation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

198-10-2024

9.2 Octroi du contrat – Approvisionnement en abrasif

Sur une proposition de Carmen Fournier, appuyé par Nelson Thériault il est résolu d'adopter la soumission des entreprises L.Michaud & Fils (1982) INC. située au 341 rue des Forges, Amqui, Qc, G5J 3B3 au montant de 16 503.50\$ excluant les taxes pour l'achat d'abrasif sans sel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

199-10-2024

9.3 Octroi du contrat – Équipement machinerie

Considérant que la période hivernale débutera bientôt et que les équipements de déneigement doivent être prêts à opérer;

Considérant que la municipalité doit faire l'acquisition de plusieurs pièces;

Considérant que la municipalité a reçu deux soumissions:

- Robitaille équipement INC. 10 390.95\$

- Équipement SMS 10 162.77\$

Considérant que la soumission des Équipement SMS est la plus basse;

En conséquence, sur une proposition de Nelson Thériault appuyé par Carmen Fournier, il est résolu d'octroyer le contrat à Équipement SMS située au 120 rue de New-York, St-Augustin de Desmaures, Qc au montant de 10 162.77\$ incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Urbanisme et zonage

10.1 Modification du règlement de zonage

Considérant qu'un changement de zonage peut affecter une grande zone du secteur village;

Considérant qu'il peut avoir plus d'une option pour une transformation de vocation d'un bâtiment;

Il a été discuté qu'une demande d'un croquis soit fait aux propriétaires et que les propositions du service d'urbaniste soient étudiées.

Dossier à suivre

11. Eau potable , eaux usées et biomasse

200-10-2024

11.1 Octroi du contrat – Fosses Sainte-Irène

Il est proposé par Nicholas Kaven Jean, appuyé par Nancy Lizotte et résolu d'adopter la facture de l'entreprise Sani-Manic au montant de 7330.03\$ incluant les taxes pour effectuer le nettoyage du réseau d'égout et des fosses secteur Val d'Irène.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Autres sujets

201-10-2024

12.1 Journées municipales – Saison 2024-2025

Il est proposé par Nelson Thériault, appuyé par Nicholas Kaven Jean et résolu d'inscrire la municipalité de Sainte-Irène aux journées municipales organisées par le Parc régional Val D'Irène pour deux journées complètes, soit le samedi le 15 mars et samedi le 22 mars 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Correspondance

202-10-2024

13.1 Demande d'appui – Demande citoyenne

Il est proposé par Nancy Lizotte et appuyé par Nicholas Kaven Jean et résolu d'appuyer la demande du propriétaire du lot 5 890 808 afin que le Ministère du Transport et de la Mobilité durable puisse exécuter des travaux de nettoyage du fossé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

203-10-2024

13.2 Demande d'appui – Résolution 2024-160 Poste-Canada – Avis de fermeture -Sainte-Florence

- Considérant qu' un bureau de poste est un service essentiel pour une communauté, fournissant des services indispensables à ses citoyens;
- Considérant que la fermeture d'un bureau de poste aurait un impact significatif sur la qualité de vie des résidents;
- Considérant que des préoccupations ont été soulevées concernant les critères d'embauche appliqués par Poste Canada;
- Considérant que la municipalité de Sainte-Irène reconnaît l'importance de posséder un bureau de poste au village;

Il est proposé par Nelson Thériault et appuyé par Carmen Fournier et résolu d'appuyer la résolution 2024-160 concernant la demande de maintien du bureau de poste à Sainte-Florence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.3 Demande d'appui – Résolution 2409-548 Centre d'appel d'urgence des régions de l'est du Québec – Gestion intégrée du traitement des appels d'urgence ville de Sept-Îles

Point reporté

13.4 Patinoire

Le conseil a reçu une demande pour récupérer les bandes de la patinoire non utilisées. Le conseil suggère de proposer à leurs citoyens s'il y a de l'intérêt à récupérer ces bandes. Une publication sera faite dans le journal local et une réponse sera donnée au demandeur lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Dossier à suivre

14. Période de questions des citoyens

Aucune question n'est adressée au conseil.

204-10-2024

15. Levée de la séance

Il est proposé par Nicholas Kaven Jean, appuyée par Carmen Fournier et résolue de lever la séance à 22h09.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
DONNÉE À SAINTE-IRÈNE
CE 8^e JOUR D'OCTOBRE 2024**


Sébastien Lévesque
maire


Marie-France Lévesque
directrice générale et greffière-trésorière